

## Taxis : une nuit du 4 août est à refaire

**Author :** Julien Mirabole

**Categories :** [Politique](#)

**Date :** 27 juin 2015

La couverture médiatique du cas "taxis vs UberPop" s'en tient à la surface des choses. Abordons le fond. Pourquoi les taxis sont-ils universellement détestés ? Parce qu'ils offrent un service médiocre à un prix élevé. Pourquoi en est-il ainsi ? Non parce que les chauffeurs de taxis seraient, pour une raison mystique, des gens moins polis que la moyenne nationale ; mais tout simplement pour des raisons structurelles, socio-économiques. A savoir : leur profession est protégée de la concurrence par le mécanisme de la licence.

Le fond de l'affaire est là. En effet, la licence des taxis, tout comme les autres formes de numérus closus ou barrières à l'entrée, protège un groupe de nantis contre la concurrence extérieure, avec toujours le même résultat : dégradation de la qualité du service et augmentation du prix. A ce titre, les taxis ne sont qu'un cas parmi d'autres. De nombreuses professions, en France, bénéficient de privilèges corporatistes hérités de l'Ancien régime (numérus closus des professions médicales, juridiques, etc.).

La nuit du 4 août est à refaire : en effet, l'abolition de ces privilèges permettrait de partager le travail et les richesses, ce dont notre société a le plus grand besoin. Elle permettrait, au passage, de restaurer ces valeurs oubliées, devenues mythologiques, que sont la liberté, l'égalité et la justice. Mais dans le cas des taxis, le scandale est double : car le crime -- le privilège -- ne profite même pas aux chauffeurs de taxis. La plupart d'entre eux, aujourd'hui, subissent ce système : locataires de leur licence, ils sont en réalité exploités par les propriétaires de licence ou les sociétés de taxis. Une licence se loue 140 € par jour à Paris, soit 4 000 € par mois. C'est un racket. Une mafia. Ces mots sont forts, mais parfaitement pesés. Cet argent ne correspond à rien, à aucune réalité, aucun service ; il ne rémunère qu'une rareté soigneusement organisée. C'est une exploitation à l'état chimiquement pur. Pire : extorquer ces sommes aux travailleurs est ce qui permet de maintenir une faible qualité de service. La quintessence du parasitisme social est atteinte.

L'État est complice de cette mafia constituée par les sociétés de taxis. La preuve, suffisante et éloquente, c'est qu'il lui aurait suffi, pour mettre fin au scandale, de distribuer davantage de licences pour en faire baisser le prix. C'est encore cela qu'il devrait faire aujourd'hui, de manière à supprimer, à terme, la licence de taxis, et créer un statut unique et simplifié, avec une fiscalité unique, pour tous les chauffeurs de taxis, VTC, Uber, etc. Mystérieusement, cette solution simplissime n'est jamais évoquée dans le débat public.

Profitons donc des événements actuels pour faire éclater ce scandale au grand jour, et pour exiger de l'État cette solution simple et efficace : (1) augmenter progressivement le nombre de licences de taxis distribuées pour en faire baisser le prix, et à terme, l'abolir purement et simplement ; (2) au lieu d'interdire UberPop, simplifier au contraire la réglementation des taxis pour aboutir à un cadre unique et allégé régissant cette profession sous toutes ses formes (taxi, VTC, Uber, etc.).

Économiquement, socialement et philosophiquement, nous devons comprendre à quel point ces privilèges corporatistes, dans tous les domaines, sont néfastes pour notre pays. Ils nuisent à l'activité, à l'emploi, à la qualité du service fourni, à l'égalité économique, à la liberté, à la justice. Ils entretiennent dans la société française de profonds sentiments de jalousie, de frustration, d'exclusion et d'injustice qui la gangrènent terriblement.